Bulletin spécial

Le Theil Bocage

1944 - 2024

Madame, Monsieur, Chers Theilleuls,

Cette nouvelle année 2024 est toujours un petit moment privilégié qui me permet de vous adresser en mon nom mais aussi au nom du Conseil municipal de LE THEIL BOCAGE, tous mes vœux à vous, mais aussi à vos proches, vous souhaitant avant tout une excellente santé, du Bonheur mais aussi de la Prospérité pour cette année qui s'annonce remplie de moments intenses.
Je tenais tout d'abord a souhaiter la Bienvenue aux nouveaux arrivants : venez nous rencontrer et n'hésitez pas à venir vous inscrire sur la liste électorale !

Ce bulletin vous est adressé afin de vous informer sur la vie Communale et les principaux acteurs de celle-ci.
Ces informations s'adressent également à vous Chers habitants déjà bien installés depuis plusieurs années dans notre belle campagne du Bocage Normand.

Sachez que je reste à votre écoute tous les lundis après-midi de 16 heures à 18 heures à la Mairie. Venez échanger avec nous sur vos problématiques mais aussi vous tenir informés de la Vie de votre Commune.

Je souhaitais aussi remercier sincèrement les équipes des services techniques de la Commune Nouvelle de Valdallière qui œuvrent activement afin de toujours harmoniser notre belle commune !
Depuis 2019, la Commune de Valdallière entreprend la végétalisation de ses cimetières.
Et vous l'aurez constaté votre cimetière a fait l'objet de travaux : du gravier a été retiré pour laisser place à du gazon.
Des plantations vont orner les pourtours de l'église avec un accès plus aisé afin de faciliter l'accès aux personnes à mobilité réduite. Des tilleuls seront aussi plantés le long du grillage.

Aussi, je voulais avoir une pensée toute particulière pour Le Comte et La Comtesse Olivier de La Bigne et leur famille.
Je tenais à leur dédier ce bulletin communal 2024 afin de leur rendre un hommage tout particulier.
Il me tenait à cœur de les remercier d'avoir contribué à faire vivre et animer notre beau village durant des années.

Chers Theilleuls, à toutes et tous, je vous renouvelle tous mes vœux 2024.
Une bonne et heureuse année à vous et vos proches.

Didier ALLAVENA
Maire délégué de Le Theil Bocage

MAIRIE DéLéGUéE

LE THEIL BOCAGE

Ouverture de la Mairie au public **le lundi de 16h00 à 18h00**

☎ *02 31 68 53 05* - Mail : *mairie.letheilbocage@valdalliere.fr*

VOS éLUS :

Le Maire délégué : Didier ALLAVENA ☎ 06 78 11 76 85

Les conseillers municipaux :

- Sandrine JOSSE
- Noëlle BRU

LES ASSOCIATIONS

Le Theil Culture Sport et Fête -

Mot de la Présidente,

Après 22 ans au sein de l'Association, cette décision peut étonner, mais notre départ est uniquement dû à la santé de Jean-Noël
Que de bons moments nous avons passé avec tous les membres et que de souvenirs !
Mais je ne me fais pas de souci vous avez tout pour continuer avec une trésorerie en bonne santé et une équipe de choc !
Pour nous, ce sont de belles années de notre vie à tous les deux : j'ai repris le comité des fêtes de Le Theil Bocage en 2001 alors qu'il avait été mis en sommeil pendant 18 années. Des kermesses, baptêmes d'hélicoptère, interjeux entre communes Le Theil, Estry, Presles et Pierres, les concours de belote, des lotos, les décorations de Noël et l'arrivée du Père Noël... Que le temps passe vite !
Jean-Noël et moi-même remercions très sincèrement les habitants de Le Theil Bocage ainsi que les membres de l'Association CSF, et comptons vraiment sur eux, pour assurer la continuité des festivités du Bourg.
Nous garderons toujours en mémoire chaque moment passé avec chacun de vous !
Merci aux personnes qui feront perdurer l'Association CSF Club Sport et Fête

Rolande BLM

NOUVEAU BUREAU

Présidente : Florence Piatakoff ☎06.88.50.30.05 **Vice-Président** : David Lalouel
Trésorière : Véronique Lalouel **Vice-Trésorière** : Marion Bele
Secrétaire : Lucie Yves

Club de la 3eme Jeunesse ~ *Le Président* : Denis LESAGE 02 31 67 87 73

Rencontre tous les 15 jours le jeudi après-midi à la Salle des Associations de la Mairie.

Nos Anciens Combattants

Michel PIATAKOFF, Gérard BOREL, Roger TIRARD

Rétrospective 2023

Beau travail ! Merci

Travaux Parking Mairie

LE THEIL-BOCAGE

Le vide-grenier se développe

« Pour notre deuxième vide-greniers, nous avons doublé le nombre d'exposants. Nous en avons 32 contre 15 l'année dernière », se félicitait Denis Lesage, président du club de la 3e jeunesse. Les chineurs ont profité d'une journée ensoleillée pour tenter de trouver l'objet recherché. Le club des aînés compte 17 membres qui se réunissent le jeudi, tous les 15 jours.

Commémoration 11 novembre 2022

LE THEIL BOCAGE

Club de la 3eme Jeunesse

Repas des aînés 05/11/2023

État Civil

(Du 1er novembre 2022 au 31 octobre 2023)

Naissances

♒ Odin LIBOIS né le 14 janvier 2023 à Caen

♋ Lénaya LEVERRIER née le 12 juillet 2023 à Flers

« *Bienvenue* » *à ces deux jolis bébés 2023.*

Nous adressons toutes nos félicitations aux heureux parents.

Parrainage Civil

Romaric FAUVEL
Le 03/12/2022

Océane VERMEULEN
Le 10/12/2022

Mariage

C'est sous un soleil magnifique et en présence de Monsieur le Maire, de leur famille et amis que,

Océane VERMEULEN et Romain LECHEVALLIER

se sont dit un Grand « *Oui je le veux !* »

le Samedi 7 juillet 2023

Tous nos Vœux de Bonheur les accompagnent !

Décès

La Comtesse Olivier de La BIGNE (Anne) *décédée le 09/11/2022 (90 ans)*
Le Comte Olivier de La BIGNE *décédé le 04/01/2023 (95 ans)*
Jacqueline RENOUF née BESNARD *décédée le 25/04/2023 (76 ans)*
Pascal VIARD *décédé le 03/09/2023 (59 ans)*
Guy ROYSNEL *décédé le 10/09/2033 (82 ans)*

AGENDA 2024

Les dates à retenir en 2024 :

janvier (CFS)	Enlèvement des Illuminations du bourg de Le Theil Bocage
14 janvier	Vœux du maire et Galette des Rois
avril (CFS)	Repas de Printemps
8 mai	Commémoration (*rendez-vous à la mairie à 8h30*)
26 mai	Vide Greniers
Juin (CSF)	Journée pêche
août (CSF)	Méchoui
(à définir)	Repas des Aînés
11 novembre	Commémoration (*rendez-vous à la mairie à 8h30*).
novembre (CFS)	Illuminations du bourg de Le Theil Bocage
décembre (CFS)	Noël des enfants

Les festivités du Club CSF vous seront communiquées prochainement.

SALLE DES FETES

La salle polyvalente peut accueillir une centaine de personnes pour vos réceptions, repas familiaux et autres manifestations.
Elle est disponible selon un calendrier de réservation consultable sur le site : www.valdalliere.fr

Les tarifs 2024 sont :

Location week-end (*du vendredi 17h au lundi 11h*)

Habitants de Valdallière : 130.00€
Arrhes demandées : 50.00 €
(Couverts : 1 € / couvert)

Location journée (sauf week-end) : 50.00€
Habitants hors commune : 180.00€
Caution : 400.00€

Pour toute information complémentaire, s'adresser à Noëlle BRU, Tél. : 06.13.93.35.01

La salle étant très demandée, merci d'anticiper vos réservations !

Pensez à bien bâcher votre remorque avant de venir à la déchetterie !

L'article R312-19 du Code de la route impose de prendre toutes les précautions qui vont permettre au chargement d'un véhicule de ne pas causer de dommage ou de danger.
Si un conducteur ne respecte pas les obligations d'arrimer solidement son chargement et de fixer correctement les bâches au véhicule, il s'expose à une contravention de 3eme classe, punie d'une amende de 450.00 € au plus (article 131-13 du Code pénal) voire à une immobilisation du véhicule (art.L325-1, 325-2 et 325-3)

Nuisibles

Pour lutter contre la prolifération des nuisibles (ragondins - renards) vous pouvez contacter Monsieur BRU
☎ 06 13 93 35 01, piégeur agréé.

Elagage des haies et propreté du village

En application de l'article 673 du Code Civil, nous vous rappelons que les haies en bordure de voie communale doivent être coupées à l'aplomb de la limite de propriété afin de garantir la sécurité et la commodité du passage. La hauteur des arbres et haies ne doit pas toucher les câbles électriques et de téléphone. Le maire peut faire procéder à cet élagage à la place du propriétaire pour mettre fin au débordement des haies dépassant sur la voie publique. Les frais seront alors exclusivement à la charge du propriétaire. *(Article L. 2212-2-2 du Code Générale des Collectivités territoriales).*

L'entretien des talus, pieds de murs et trottoirs est à la charge de chaque habitant sur toute la largeur et en limite de propriété.
Veillez à nous assurer un bourg propre et agréable à vivre.

Article 6 de l'arrêté préfectoral relatif à la lutte contre les nuisances sonores :
Tous travaux tels que des travaux de bricolage ou de jardinage effectués par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer de la gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, des vibrations transmises ou de leur caractère plein air, sur la voie publique ou dans les propriétés privées, ne peuvent être effectués que de :
8h30 à 12h00 et de 14h30 à 19h30 du lundi au vendredi inclus ;
9h à 12h et de 15h à 19h les samedis ; 10h à 12h les dimanches et jours fériés.

Article 258/A du Règlement de Police Municipale

ANTENNE ORANGE INSTALLÉE
OPERATIONNELLE COURANT 2024

80ème

LE THEIL BOCAGE

D-DAY & BATAILLE DE NORMANDIE

1944
2024

'ces sanglots longs des violons de l'automne
bercent mon cœur d'une langueur monotone'

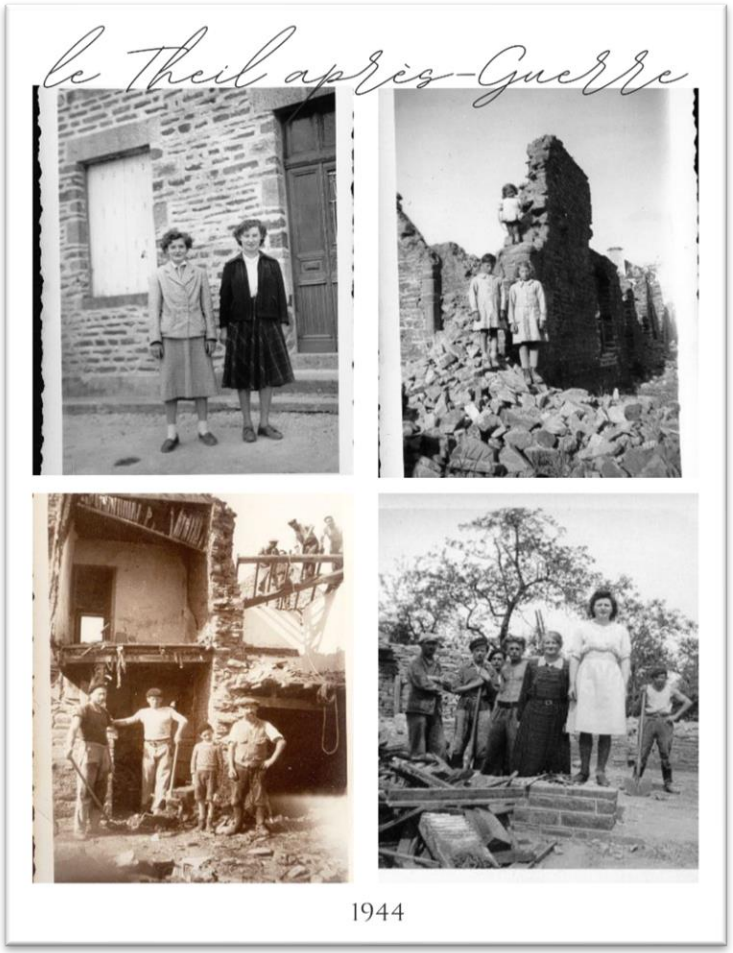

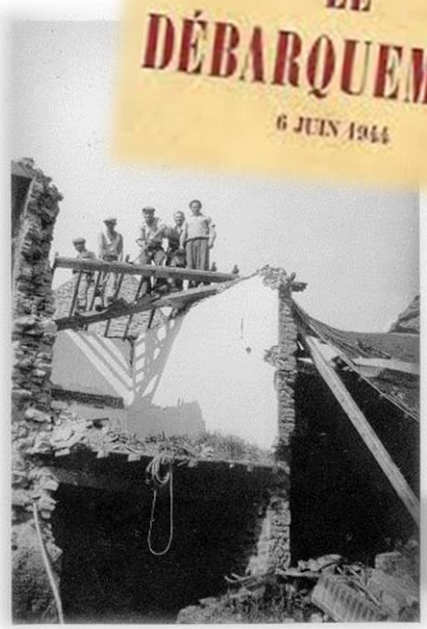

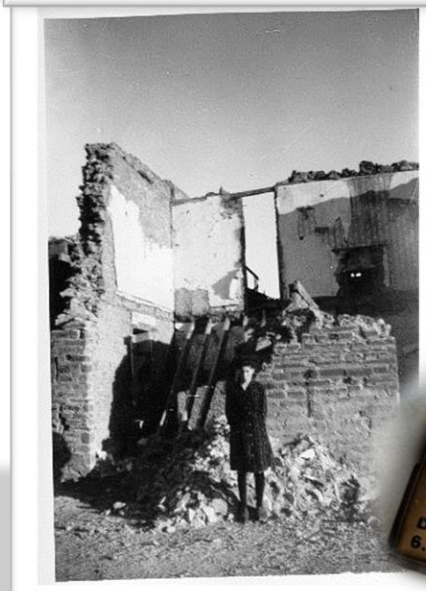

memories

Olivier et Anne de La Bigne
(décédés respectivement le 4 janvier 2023, à 95 ans, et le 9 novembre 2022, à 91 ans).

En juillet 1939 Étienne, Marquis de La Bigne et dernier descendant à postérité, acquiert au Theil (devenu le Theil-Bocage) avec son épouse Marguerite, les restes d'un manoir de famille dont le dernier occupant avait pu être Jean de La Bigne, curé du Theil jusqu'à son décès en 1453. Ils concrétisent ainsi le retour au pays de la famille après plusieurs siècles.

De leurs six fils, tous élèves à l'école militaire de Saint-Cyr, Olivier, le quatrième d'entre eux, épouse en 1951 Anne d'Aboville, issue d'une famille originaire du Cotentin, installée depuis dans le Centre et l'Est de la France. En 1980, Olivier reprend avec Anne le domaine du Theil. Le manoir d'origine, détruit par les combats du Bocage en 1944, y a laissé place depuis 1952 à une maison moderne qui donne une nouvelle vie familiale aux vieilles pierres du manoir.

Dans ce début des années 80 il y avait encore une vie commerçante active au Theil Bocage. Aussi Olivier et Anne croisaient-ils régulièrement Mme Saillard au café-épicerie, également dépôt de gaz et station-service, M. Rapanakis à la boulangerie également ancienne station-service, M. et Mme Prével à la boucherie.

Olivier de La Bigne était, comme son père, soucieux de contribuer à la vie du Theil-Bocage. Il fut membre du conseil municipal pendant 30 ans, sous les mandats de M. Brizon (1977/1989), de Mme Calbris (1989/1995), de M. Lamaudière (1995/2001) et de M. Peletier (2001/2007).

Grands-parents, Anne et Olivier ont toujours été attachés à faire découvrir le Theil-Bocage à leurs petits-enfants et à y célébrer des moments familiaux importants : ainsi, en 1996 celui dédié à la mémoire d'Etienne, en 2011 à leurs noces de diamant, concélébrées à l'église St Martin par leur vieil ami Mgr Brizard et le père Raphaël Toé, curé de Vassy, et enfin, en 2021, au millénaire de la famille qui rassembla 180 représentants, Olivier et Anne étant alors devenus les doyens.

Au cours de l'été 2022, malgré leur grand âge, Anne et Olivier auront encore pu profiter de belles journées dans le bocage du hameau de « La Bigne ». Tous deux reposent désormais au Theil-Bocage, auprès de la famille qui les y a précédés.